



4 décembre 2013

Mr Allan Rock, Président
Université d'Ottawa
Tabaret
550 Cumberland St.
Ottawa, ON K1N 6N5

Cher Président Rock,

Le 18 novembre 2013 dernier, vous avez envoyé un mémo aux membres de la faculté des Arts concernant le décanat de la faculté. Dans ce mémo, vous annonciez que le Bureau des Gouverneurs avec approuvé une extension de contrat d'une année au mandat de doyen, M. Antoni Lewkowicz.

Suivant la réception de multiples plaintes de nos membres, l'APUO se doit de vous partager nos très sérieuses inquiétudes concernant la légitimité du processus de nomination utilisé par l'employeur.

Premièrement, et ce contrairement à l'article 5.4.3 de la convention collective de l'APUO ainsi que les pratiques antérieures de l'université, vous n'avez pas partagé avec l'APUO la description du processus consultatif à être utilisé par l'employeur pour la sélection des cadres. De plus, vous avez modifié le rôle de nos membres dans le processus de sélection des doyens sans l'approbation de l'Association.

Deuxièmement, l'employeur n'a pas suivi ses procédures officielles concernant la nomination du doyen (<http://www.uottawa.ca/gouvernance/docs-nomination-doyen.html>), spécifiquement le point no 4 qui spécifie que « Si le doyen ou la doyenne désire voir son mandat renouvelé, le recteur ou la rectrice consulte le Comité d'administration, **les membres réguliers du corps professoral**, les membres permanents du personnel administratif et les étudiants membres du conseil de la faculté concernée ». Nous avons été informés par les membres de l'APUO qu'ils n'ont pas été consultés ce qui semble être en contradiction directe avec le processus de nomination officiel.

Même si l'APUO a décidé de ne pas déposer de grief concernant cette violation de la convention collective et des procédures officielles de l'Université, l'Association désire recevoir une garantie qu'une telle situation ne se reproduira plus et que, ni l'article 5.4.3, ni la procédure officielle de l'Université d'Ottawa en ce qui concerne la nomination des doyens, ne seront violés à l'avenir.

Dans l'attente de vous lire prochainement,

Christian Rouillard
APUO Président

cc : Christian Detellier, Vice-recteur aux études